

Dissertation séparation des pouvoirs

Par **L1 droit 2019**, le **26/01/2019** à **21:36**

Bonjour,

Ayant passé les partiels en ce moi de janvier je voulais avoir votre avis sur mon plan en droit constit sur le sujet suivant :

En vous appuyant sur l'exemple des régimes politiques britannique et américain vous traiterez le sujet suivant:

Les interprétations et traductions institutionnelles de l'affirmation de Montesquieu selon laquelle il importe "le pouvoir arrête le pouvoir"

Ma problématique: le régime parlementaire britannique et le régime présidentiel américain ont-ils adoptés la même interprétation que Montesquieu

Plan : oui/mais

I/ Une séparation des pouvoirs par le régime américain et britannique nécessairement similaire

A) en adéquation avec la définition de Montesquieu

- refuse le principe de spécialisation pas absolu.
- éviter le monarque absolu, père fondateur américain de 1787, convention de Philadelphie
- la nécessité d'un non cumul des pouvoirs, éviter le despotisme

B) une similitude dans les dérives du pouvoir exécutif

- fait majoritaire, fusion du pouvoir exécutif et législatif.
- la prise d'urgence des parties politiques.
- un pouvoir législatif en déclin face à l'exécutif (état providence aux USA, chambre des lords)

affaiblit en 1911 et 1949)

- congrès perd de sa compétence état providence, accroissement des pouvoirs du président.

II/ Une séparation des pouvoirs qui reste divergente

A) Des mécanismes d'actions différents

- diversités des modes d'actions,

- USA (impeachment, congrès, contrôle des juges, nomination du gouvernement, veto), Angleterre (responsabilité du gouvernement, dissolution, motion de confiance)

- par ces exemples, des mécanismes différents un droit d'actions pas absolu chez les USA alors que l'Angleterre peut aller jusqu'à la dissolution ou destitution

B) Une divergence par une séparation rigide et souple des pouvoirs

- spécialisation fonctionnelles, des fonctions, l'exécutif exécute, le législatif légifère, la cour suprême contrôle

- méfiance à l'égard de l'exécutif et du parlement anglais, ancienne colonie.

Si quelqu'un peut me donner un avis et me dire si ça vaut en dessous 8 ou plus de 10 ça serait vraiment cool merci

Par **L1 droit 2019**, le **27/01/2019 à 17:08**

si quelqu'un peut me répondre ça serait cool merci ;)

Par **LouisDD**, le **27/01/2019 à 17:47**

Salut

Par respect pour les membres de la communauté un délai de 3 jours est attendu avant de faire remonter son sujet. En plus on est en week-end les gens aussi ont des choses à faire, surtout le dimanche, jour où l'activité est de toute façon la plus faible sur le forum...

Pour ma part je pense que le sujet partait d'une affirmation, répondre par un plan oui/mais

paraît incertain.

En effet pour moi votre problématique peut être un hors sujet à moitié.

Personnellement au regard du sujet j'aurai bien entendu fait la comparaison entre système de séparation des pouvoirs aux USA/RU, mais de façon à illustrer et seulement à illustrer la citation du texte de Montesquieu selon lequel le pouvoir arrête le pouvoir.

En gros montrer la balance et contre balance des pouvoirs dans les deux régimes. Sachant que c'est pas tout à fait pareil, cela répondrait à la partie « interprétation » contenue dans le sujet...

Enfin après c'est mon avis, vos arguments développés me choquent pas tant que ça, mais j'aurai peur d'avoir pris un peu de risque...

Par **L1 droit 2019**, le **27/01/2019 à 20:42**

D'accord désolé je ne savais pas pour le délais de 3 jours ... merci pour votre réponse.

Je me suis dit que la citation de Montesquieu résumait sa pensée et que par conséquent il convenait de voir si les deux régimes ont vu la séparation des pouvoirs sous le même oeil. Je me suis donc dit qu'un oui mais était abordable puisqu'ils ont respecté les grands principes de Montesquieu, et que leurs dérives sont similaires, mais que leur rigidité et souplesse entraîne une opposition sur les moyens d'actions.

Une partie hors sujet comme ce que vous pensez tourne autour des combien svp ?

Par **L1 droit 2019**, le **27/01/2019 à 20:48**

Je me suis dit aussi que le "affirmation" Dans le sujet ne concernait que la citation et pas l'interprétation et la traduction énoncée dans le sujet. Et quand je dit ont il eue la même interprétation je parle des deux régimes entre eux pas du principe en lui même.